



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/03/2018

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

27/03/2018

Date d'affichage

27/03/2018

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J./..

et publication du :

..J./..

L'an deux mille dix-huit, le trente mars, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme FAYOLLE Carole.

Etaient présents :

M. BÉRCHEM Franck, Mme BOUTROUX Stéphanie, M. GENESTE Jean-Guy, M. MERCIER Jean-Louis, M. MOREAU Christian, Mme NEBOUT Roberte, M. POTHIER Fabrice, Mme VILLENEUVE Odile, Mme FAYOLLE Carole

Procuration(s) :

M. ROYER Franck donne pouvoir à Mme FAYOLLE Carole, Mme TRIBOULET Véronique donne pouvoir à Mme BOUTROUX Stéphanie

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. ROYER Franck, Mme TRIBOULET Véronique

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme BOUTROUX Stéphanie

Numéro interne de l'acte : 2018/03/30/0024

Objet : Encaissement chèques

Madame le Maire explique qu'un chèque des assurances AVIVA a été reçu en règlement des indemnités journalières pour nos agents.

Elle demande au Conseil Municipal l'autorisation d'encaisser ce chèque sur le budget de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise Madame le Maire à procéder à l'encaissement de ce chèque.

Le Conseil Municipal précise également qu'il accepte et autorise Madame le Maire à encaisser tous les chèques qui seront reçus en mairie pour les remboursements de toutes natures (dons, remboursement des assurances, divers trop perçus, etc...).

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MAGNET

Le Maire,

